

Les 5 Conseils de quartier

Elus référents :

Nation / Alexandre Dumas : Pierre Japhet

Léon Blum / Folie-Regnault : Adrien Tiberti

République / Saint-Ambroise : Patrick Bloche

Belleville / Saint-Maur : Bastien Recher

Bastille / Popincourt : Florent Hubert

Objectifs

L'animation du quartier et le lien social entre les habitants

L'amélioration du cadre de vie dans le quartier (espaces verts, culture, urbanisme...)

La participation aux débats sur les grands projets

Qui peut participer ?

Toute personne résidant, étudiant ou exerçant une activité professionnelle ou associative dans l'arrondissement peut s'impliquer librement dans la ou les commissions thématiques de son choix au sein d'un conseil de quartier.

La Constitution du Conseil :

Les commissions ont vocation à travailler de façon continue et approfondie sur des questions et/ou des projets thématiques.

Issu des commissions, le groupe d'animation est désigné par tirage au sort parmi les volontaires, jusqu'à 3 par commission, pour une durée de 3 ans.

Il a la charge d'animer le conseil de quartier (réunions plénières, coordination des actions, communication) et est l'interlocuteur régulier de la mairie.

Exemples de sujets/projets :

Animations locales : cinémas de quartier, Circul'livre, fêtes de quartier

Participation aux grands projets : jardin Truillot, îlot Breguet.